

**SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE LATÉRALE
AMYOTROPHIQUE DU QUÉBEC**

RAPPORT FINANCIER

31 OCTOBRE 2013

**SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE LATÉRALE
AMYOTROPHIQUE DU QUÉBEC**

	Pages
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1 - 2
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 11

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

**Aux administrateurs de
SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE LATÉRALE
AMYOTROPHIQUE DU QUÉBEC**

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de **SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE LATÉRALE AMYOTROPHIQUE DU QUÉBEC**, qui comprennent le bilan au 31 octobre 2013, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, la société tire des produits de subventions, de dons et de divers types d'activités dont il n'est pas possible de vérifier l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les livres de la société et nous n'avons pas pu déterminer si certains retraitements auraient dû être apportés aux montants des produits, de l'excédent des produits sur les charges, de l'actif et de l'actif net.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de **SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE LATÉRALE AMYOTROPHIQUE DU QUÉBEC** au 31 octobre 2013, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Hardy, Normand & Associés S.E.N.C.R.L.¹

Montréal
Le 22 janvier 2014

¹ CPA auditrice, CA, permis de comptabilité publique no A116089

**SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE LATÉRALE
AMYOTROPHIQUE DU QUÉBEC
RÉSULTATS
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 OCTOBRE 2013**

	Fonds affectés d'origine externe				Fonds affectés d'origine interne		2013	31 octobre 2012	30 juin 2012	
	Fonds d'administration	Fonds Tony Proudfoot	Fonds FAD-SSLAQ (note 3)	Total des fonds affectés d'origine externe	Fonds de recherche	(12 mois)	(4 mois)		(12 mois)	
						Total	Fonds d'administration	Total fonds affectés	Fonds d'administration	Total fonds affectés
PRODUITS										
Activités de financement										
Internes	601 058 \$	9 708 \$	55 082 \$	64 790 \$	- \$	665 848 \$	691 654 \$	72 438 \$	579 567 \$	72 094 \$
Externes	45 524	-	-	-	-	45 524	6 022	-	39 064	-
Legs testamentaires	342 000	-	-	-	-	342 000	-	-	9 830	-
Subventions gouvernementales	24 625	-	-	-	-	24 625	9 582	-	18 825	-
Partenaires Santé Québec et Canada	85 720	-	-	-	-	85 720	17 198	-	62 173	-
Dons généraux (particuliers et entreprises)	77 464	27 440	-	27 440	-	104 904	22 510	3 215	44 555	34 048
Dons <i>in memoriam</i>	58 763	-	-	-	-	58 763	25 763	-	64 751	-
Autres produits	7 173	-	-	-	-	7 173	164	-	2 171	-
Intérêts	4 536	-	-	-	-	4 536	1 680	-	5 644	-
	1 246 863 \$	37 148 \$	55 082 \$	92 230 \$	-	1 339 093 \$	774 573 \$	75 653 \$	826 580 \$	106 142 \$
CHARGES										
Salaires et charges sociales - services et programmes	297 187 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	297 187 \$	104 036 \$	- \$	276 612 \$	- \$
Salaires et charges sociales - administration et financement	193 095	-	-	-	-	193 095	83 513	-	185 655	-
Programme d'aide financière	110 889	-	-	-	-	110 889	44 709	-	117 060	-
Frais reliés aux activités de financement	93 921	373	32 063	32 436	-	126 357	69 071	25 205	66 494	25 464
Loyer	46 506	-	-	-	-	46 506	15 502	-	46 403	-
Honoraires professionnels	31 644	73	-	73	-	31 717	21 512	503	59 740	452
Frais bancaires et de cartes de crédit	30 696	685	5 738	6 423	-	37 119	32 146	-	42 248	-
Frais de bureau	28 028	415	115	530	-	28 558	12 557	-	33 739	-
Fournitures informatiques	20 821	-	-	-	-	20 821	1 252	-	4 568	-
Autres frais de services et programmes	17 032	-	64	64	-	17 096	6 929	-	33 358	-
Groupes d'entraide et de formation	13 343	-	-	-	-	13 343	1 049	-	8 566	5 000
Télécommunication	11 214	-	21	21	-	11 235	3 573	-	7 882	-
Amortissement des actifs incorporels	5 216	-	-	-	-	5 216	832	-	3 568	-
Amortissement des immobilisations corporelles	5 048	-	-	-	-	5 048	1 726	-	2 034	-
Assurances	3 780	-	-	-	-	3 780	1 184	-	3 617	-
Taxes et permis	1 608	-	308	308	-	1 916	550	-	3 287	-
Formation	1 443	-	-	-	-	1 443	2 199	-	818	-
Entretien ménager	299	-	-	-	-	299	100	-	1 525	-
Frais d'administration Fonds Tony Proudfoot	(2 786)	2 786	-	2 786	-	-	(4 775)	4 775	(3 356)	3 356
Frais d'administration Fonds André-Delambre	(4 131)	-	4 131	4 131	-	-	(3 578)	3 578	(4 565)	4 565
Secretariat	-	-	-	-	-	-	-	-	8 059	-
	904 853 \$	4 332 \$	42 440 \$	46 772 \$	- \$	951 625 \$	394 087 \$	34 061 \$	897 312 \$	38 837 \$
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT LES DISTRIBUTIONS DE DONNS ET CONTRIBUTIONS	342 010	32 816	12 642	45 458	-	387 468	380 486	41 592	(70 732)	67 305
DONS POUR LA RECHERCHE	-	16 408	-	16 408	200 593	217 001	-	179 606 \$	-	89 560 \$
CONTRIBUTION AU CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DU QUÉBEC (CHUQ) POUR LE SYMPOSIUM SUR LA RECHERCHE (note 3)	-	-	35 257	35 257	-	35 257	-	37 557 \$	-	32 785 \$
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	342 010 \$	16 408 \$	(22 615) \$	(6 207) \$	(200 593) \$	135 210 \$	380 486 \$	(175 571) \$	(70 732) \$	(55 040) \$

**SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE LATÉRALE
AMYOTROPHIQUE DU QUÉBEC
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 OCTOBRE 2013**

	Fonds affectés d'origine externe			Fond affectés d'origine interne		2013	31 octobre 2012	
	Fonds d'adminis- tration	Fonds Tony Proudfoot	Fonds FAD-SSLAQ (note 3)	Total des fonds affectés d'origine externe	Fonds de recherche	(12 mois) Total	(4 mois) Fonds d'adminis- tration	Total fonds affectés
SOLDE AU DÉBUT	564 474 \$	- \$	- \$	- \$	1 \$	564 475 \$	359 559 \$	1 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	342 010	16 408	(22 615)	(6 207)	(200 593)	135 210	380 486	(175 571)
Virements interfonds - Fonds Tony Proudfoot au fonds d'administration	16 408	(16 408)	-	(16 408)	-	-	(6 128)	6 128
Virements interfonds - Fonds FAD-SSLAQ au fonds d'administration	(22 615)	-	22 615	22 615	-	-	(17 496)	17 496
Virements interfonds - fonds de recherche au fonds d'administration	(200 593)	-	-	-	200 593	-	(151 947)	151 947
SOLDE À LA FIN	699 684 \$	- \$	- \$	- \$	1 \$	699 685 \$	564 474 \$	1 \$

SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE LATÉRALE
 AMYOTROPHIQUE DU QUÉBEC
 BILAN
 AU 31 OCTOBRE 2013

	D'affectation d'origine externe			D'affectations d'origine interne		2013	31 octobre 2012
	Fonds d'adminis- tration	Fonds Tony Proudfoot	Fonds FAD- SSLAQ (note 3)	Total des fonds affectés d'origine externe	Fonds de recherche	Total	Total
ACTIF							
ACTIF À COURT TERME							
Trésorerie	928 729 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	928 729 \$	717 032 \$
Débiteurs (note 4)	105 098	-	-	-	-	105 098	125 238
Frais payés d'avance et dépôts	4 138	-	-	-	-	4 138	3 565
Avances interfonds, sans intérêts	(258 778)	18 307	35 257	53 564	205 214	-	-
	779 187	18 307	35 257	53 564	205 214	1 037 965	845 835
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	22 897	-	-	-	-	22 897	22 847
ACTIFS INCORPORELS (note 6)	15 390	-	-	-	-	15 390	7 729
	817 474 \$	18 307 \$	35 257 \$	53 564 \$	205 214 \$	1 076 252	876 411 \$
PASSIF ET ACTIF NET							
PASSIF À COURT TERME							
Créditeurs et charges à payer (note 7)	102 996 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	102 996 \$	69 761 \$
Dons à payer	-	18 307	35 257	53 564	205 213	258 777	223 682
Produits reportés	102 996	18 307	35 257	53 564	205 213	361 773	293 443
APPORTS REPORTÉS	14 794	-	-	-	-	14 794	18 493
	117 790	18 307	35 257	53 564	-	376 567	311 936
ACTIF NET							
Investi en immobilisations corporelles	22 897	-	-	-	-	22 897	22 847
D'affectation d'origine externe	-	-	-	-	-	-	-
D'affectation d'origine interne	-	-	-	-	1	1	1
Non affecté	676 787	-	-	-	-	676 787	541 627
	699 684	-	-	-	1	699 685	564 475
	817 474 \$	18 307 \$	35 257 \$	53 564 \$	205 214 \$	1 076 252 \$	876 411 \$

ENGAGEMENTS CONTRACTUELS (note 8)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

_____, administrateur

_____, administrateur

**SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE LATÉRALE
AMYOTROPHIQUE DU QUÉBEC
FLUX DE TRÉSORERIE
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 OCTOBRE 2013**

	D'affectations d'origine externe			D'affectations d'origine interne		2013	31 octobre 2012
	Fonds d'administration	Fonds Tony Proudfoot	Fonds FAD-SSLAQ (note 3)	Total des fonds affectés d'origine externe	Fonds de recherche	(12 mois) Total	(4 mois) Total
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT							
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	342 010 \$	16 408 \$	(22 615) \$	(6 207) \$	(200 593) \$	135 210 \$	204 915 \$
Élément sans incidence sur la trésorerie							
Amortissement des immobilisations corporelles	5 048	-	-	-	-	5 048	1 726
Amortissement des actifs incorporels	5 216	-	-	-	-	5 216	832
	352 274	16 408	(22 615)	(6 207)	(200 593)	145 474	207 473
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement							
Débiteurs	20 140	-	-	-	-	20 140	(60 047)
Frais payés d'avance et dépôts	(573)	-	-	-	-	(573)	21 863
Avances interfonds	35 095	11 141	2 300	13 441	(48 536)	-	-
Créditeurs et charges à payer	33 235	-	-	-	-	33 235	(19 050)
Dons à payer	-	(11 141)	(2 300)	(13 441)	48 536	35 095	217 163
Produits reportés	-	-	-	-	-	-	(70 859)
Virements interfonds	(206 800)	(16 408)	22 615	6 207	200 593	-	-
	233 371 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	233 371 \$	296 543 \$
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT							
Acquisition d'immobilisations corporelles	(5 098)	-	-	-	-	(5 098)	(381)
Acquisition d'actifs incorporels	(12 877)	-	-	-	-	(12 877)	(235)
	(17 975)	-	-	-	-	(17 975)	(616)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT							
Apports reportés	(3 699)	-	-	-	-	(3 699)	(1 321)
AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE	211 697	-	-	-	-	211 697	294 606
TRÉSORERIE AU DÉBUT	717 032	-	-	-	-	717 032	422 426
TRÉSORERIE À LA FIN	928 729 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	928 729 \$	717 032 \$

SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE LATÉRALE AMYOTROPHIQUE DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 OCTOBRE 2013

1. Description de l'entreprise

La société, constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. La société a pour but de venir en aide aux personnes atteintes de sclérose latérale amyotrophique (SLA) et à leurs proches, de recueillir des fonds pour le financement de la recherche et de faire connaître la maladie.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL canadiennes). Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Estimations comptables

Pour établir des états financiers conformément aux NCOSBL canadiennes, la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes complémentaires y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la société pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Comptabilité par fonds

La société comptabilise ses opérations selon la méthode de la comptabilité par fonds.

Le fonds d'administration est utilisé pour les activités courantes de la société. Ce fonds regroupe les produits et les charges qui ne sont pas affectés à un fonds particulier.

Le fonds Tony Proudfoot a pour mission d'offrir du soutien aux personnes atteintes de la SLA et de soutenir la recherche à l'Institut neurologique de Montréal de l'Université McGill.

Le fonds André-Delambre et de la Société de la SLA du Québec (Fonds FAD-SSLAQ) est utilisé pour identifier distinctement les produits et les charges liés à l'événement « Roulez pour la SLA » des équipes de la Fondation André-Delambre. Les produits nets recueillis par les équipes de la Fondation André-Delambre lors de l'événement « Roulez pour la SLA » seront utilisés exclusivement par le Centre Hospitalier Universitaire du Québec (CHUQ) pour le Symposium annuel de la Fondation André-Delambre pour la recherche sur la SLA (voir note 3).

SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE LATÉRALE AMYOTROPHIQUE DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 OCTOBRE 2013

2. Principales méthodes comptables (suite)

Comptabilisation des produits

La société utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés. Selon cette méthode, les apports d'affectation d'origine externe pour lesquels la société présente un fonds affecté correspondant sont comptabilisés à titre de produits de ce fonds lors de la réception dans l'exercice et ceux pour lesquels la société ne présente pas de fonds correspondant sont comptabilisés à titre de produits du fonds d'administration dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits dans le fonds d'administration lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotations sont comptabilisés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

Les produits provenant d'activités-bénéfice sont comptabilisés au moment de la tenue de l'événement.

Apports reçus sous forme de services

Des bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider la société à réaliser certaines activités. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas pris en compte dans les états financiers.

Instruments financiers

La société évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas d'opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale. Par la suite, tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement, à l'exception des instruments financiers suivants :

- les placements dans des instruments de capitaux propres non cotés, qui sont évalués au coût, diminués de toute dépréciation faite le cas échéant;
- les placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif et les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme éléments constitutifs d'une relation de couverture admissible, qui sont évalués à la juste valeur;
- les instruments financiers que la société a choisi d'évaluer à la juste valeur en les désignant à cette fin lors de leur comptabilisation initiale.

La juste valeur des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif est établie à partir des cours acheteurs. Celle des placements que la société a choisi d'évaluer à la juste valeur est établie à partir des rapports obtenus du courtier qui agit pour le compte de la société. La juste valeur des instruments financiers dérivés est établie à partir d'une confirmation de la juste valeur obtenue de l'institution financière auprès de qui le contrat a été négocié. Les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat net.

**SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE LATÉRALE
AMYOTROPHIQUE DU QUÉBEC**

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 OCTOBRE 2013

2. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charge au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument comptabilisé au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire et comptabilisé aux résultats à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, la société comptabilise en résultat net une réduction de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même le résultat net de l'exercice où la reprise a lieu.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la société consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires résultant de l'excédent des chèques en circulation sur les soldes bancaires, dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements à court terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition et qui ne sont pas affectés à des garanties.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement dégressif et aux taux indiqués ci-dessous :

	<u>Taux</u>
Mobilier et équipement de bureau	20 %
Matériel informatique	30 %

Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 30 %.

**SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE LATÉRALE
AMYOTROPHIQUE DU QUÉBEC**

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 OCTOBRE 2013

3. Fonds FAD-SSLAQ

Au cours de l'exercice 2011, une entente est survenue entre la société SLA et la Fondation André-Delambre. La société s'est engagée à remettre au Centre Hospitalier Universitaire du Québec (CHUQ) les surplus générés par les équipes de l'évènement « Roulez pour la SLA » jusqu'au 31 décembre 2012, après réduction des frais d'activités et d'administration. Au cours de l'exercice, cette entente a été reconduite intégralement par le conseil d'administration jusqu'au 31 décembre 2014. Les produits nets recueillis par les équipes de la Fondation André-Delambre au cours de l'exercice totalisent 35 257 \$.

4. Débiteurs

	2013	2012
Promesses de dons	69 465 \$	113 884 \$
Taxes à la consommation à recevoir	32 961	11 132
Autres sommes à recevoir	2 672	222
	105 098 \$	125 238 \$

5. Immobilisations corporelles

	2013		2012	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier et équipement de bureau	39 557 \$	24 014 \$	15 543 \$	19 429 \$
Matériel informatique	17 010	9 656	7 354	3 418
	56 567 \$	33 670 \$	22 897 \$	22 847 \$

6. Actifs incorporels

	2013	2012
	Valeur nette	Valeur nette
Site web	9 980 \$	-
Logiciels	5 410	7 729
	15 390 \$	7 729 \$

**SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE LATÉRALE
AMYOTROPHIQUE DU QUÉBEC**

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 OCTOBRE 2013

7. Crédoiteurs et charges à payer

	2013	2012
Comptes fournisseurs et charges à payer	48 222 \$	25 573 \$
Salaires et vacances à payer	49 181	39 211
Sommes à remettre à l'État	5 593	4 977
	102 996 \$	69 761 \$

8. Engagements contractuels

La société s'est engagée, en vertu de contrats de location-exploitation échéant en janvier 2015, à verser 59 190 \$. Les paiements exigibles au cours des deux prochains exercices s'élèvent à : 46 506 \$ en 2014 et 12 684 \$ en 2015.

9. Instruments financiers

Catégories

Les actifs et passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de la trésorerie, des débiteurs, des crédoiteurs et charges à payer et des dons à payer.

Risques et concentrations

Par le biais de ses instruments financiers, la société est exposée à divers risques sans pour autant être exposée à des concentrations de risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de la société aux risques à la date du bilan, soit au 31 octobre 2013.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La société est exposée à ce risque principalement en regard à ses crédoiteurs et charges à payer et à ses dons à payer.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour la société sont liés aux débiteurs. La société consent du crédit à ses donateurs dans le cours normal de ses activités.